

Mentorat

Accompagnement personnalisé des directeurs de SPSTI



Directeur-riche-s

À DISTANCE Réf. 26MENT01



Forfait de 7h
sur 1 an maximum

Déclenchable à tout
moment, sur une durée
choisie.



Nous consulter

ANIMATION

Consultant et mentor,
expert en management et
gestion des organisations
complexes.

DÉROULEMENT

- › Horaires définis par les parties

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Suivi des séances.
- › Bilans intermédiaires.



N

Ce mentorat s'adresse aux directeurs de SPSTI ayant suivi la formation « Directeur de service de prévention et de santé au travail » et souhaitant bénéficier d'un soutien individualisé pour relever les défis concrets de leur poste.

Prérequis

- Être directeur ou directrice de SPSTI.
- Avoir suivi la formation initiale « Directeur de service de prévention et de santé au travail ».

Objectifs

- Renforcer l'autonomie et la confiance des directeurs en leur offrant un cadre sécurisé pour :
 - › Partager leurs questionnements sans jugement.
 - › Expérimenter des solutions adaptées à leur contexte.
 - › Capitaliser sur l'expérience des mentors pour éviter les écueils courants.

Contenu

Ce mentorat est conçu comme un espace d'accompagnement individualisé, complémentaire à la formation initiale. Il permet aux directeurs de SPSTI de bénéficier d'un soutien opérationnel et stratégique pour aborder les défis concrets de leur poste.

Contrairement à une formation classique, le mentorat ne suit pas un programme prédéterminé : il s'adapte aux besoins immédiats et aux problématiques spécifiques rencontrées par chaque participant.

Les apports du mentorat

- Des conseils sur la gestion des dynamiques d'équipe, la délégation, et la résolution de conflits.
- La clarification des rôles, des instances décisionnelles, et des attentes des parties prenantes.
- Des retours d'expériences pour anticiper et réagir efficacement
- Un travail sur le leadership, la communication et la légitimité dans un environnement complexe

Les engagements du mentorat

- Confidentialité : les échanges sont strictement protégés par le secret professionnel.
- Neutralité : le mentor ne prend pas parti, mais aide à clarifier les enjeux et à identifier des solutions.
- Pragmatisme : l'accompagnement est axé sur des résultats concrets et des outils directement applicables.

Avertissement

Cet accompagnement peut aussi être mis en place pour les directeurs expérimentés souhaitant optimiser leur leadership ou gérer des transformations complexes.